

LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE : QUELQUES EXEMPLES



Laos

CONTEXTE AGRICOLE ET RELATIONS INTERNATIONALES

RÉDACTION JUIN 2009

Principales données	Laos	France
Surface du territoire (km ²)	236 800	551 500
Population 2007 (millions)	5,9 (+ 1,7 %/an)	61,7 (+0,6 %/an)
Indice de développement humain (IDH) 2006	0,608 (133 ^e rang mondial)	0,955 (11 ^e rang mondial)
PIB 2006 (Mds USD)	3,4 (2006)	2 590 (6 ^e rang mondial)
Taux de croissance du PIB 2006 (%)	7,6	2,2
PIB/hab. 2007 (USD)	576	36 147
Part agriculture dans PIB 2007 (%)	42	2
Surface agricole (millions ha)	0,9	30
Balance commerciale 2005 tous secteurs (Mds USD, exports - imports)	-0,38	- 28
Balance commerciale agroalimentaire 2006 (Mds €)	Données non disponibles	Exportations : 42 Importations : 33 Solde : 9
Exportations agricoles 2006 vers l'autre pays (M€)	1,26 (+21,2 % sur 2006)	3,37 (-31 % sur 2006) + 2,11

Sources : Banque Mondiale, PNUD, Ubifrance, MAEE, Atlaséco 2008 - Le Laos ne remplit plus les questionnaires de la FAO depuis 2 ans, d'où l'absence de statistiques agricoles récentes.

Ce qu'il faut retenir

- Pays enclavé et montagneux, le Laos est l'un des États le plus pauvres d'Asie du sud-est avec un PIB par habitant de 580 dollars.

- **L'agriculture est un secteur clef pour le Laos puisqu'il représente plus de 45 % du PIB et que 73 % de la population vit dans les campagnes.** Le gouvernement laotien veut en faire un pilier de la lutte contre la pauvreté. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de réussir à passer d'une agriculture de subsistance, largement dominée par la production de riz, à une agro-industrie tournée vers l'export.

- **L'économie doit sa croissance élevée (7,6 % en 2006)** au secteur industriel, en forte progression et qui bénéficie des projets hydroélectrique (Nam Theun 2 : le futur plus grand barrage d'Asie du sud-est, en construction) et miniers (or et cuivre) qui attire un nombre accru d'investisseurs étrangers.

- Le pays est miné : selon les experts, plusieurs dizaines de millions de bombes non explosées, issues de la guerre du Vietnam, sont toujours sur le sol laotien et couvrirait environ 37 % de la masse territoriale. Cela constitue un danger pour les agriculteurs et un frein au développement agricole.

- Depuis quelques années, les plantations industrielles (caoutchouc, eucalyptus, jatropha, etc.) gagnent du terrain sur les plantations alimentaires.

- **La menace de la grippe aviaire** pourrait affecter la croissance du tourisme et de l'agriculture.

1 - Production agricole

L'agriculture est un secteur clef pour le Laos puisqu'il représente plus de 45 % du PIB et qu'il reste encore 73 % de la population vivant dans les campagnes. Il s'agit d'une agriculture de subsistance largement dominée par la production de riz. L'agriculture laotienne dispose encore d'un potentiel de développement très important, car 7,5 % des terres seulement sont cultivées, sur une surface cultivable estimée à 5 Mha, soit encore le quart du territoire national.

La riziculture occupe plus de 70 % de la surface cultivée, les autres cultures étant le café, le maïs, les fruits, les légumes et le tabac.

• Production de riz

La production rizicole, tous systèmes confondus, est en croissance régulière, mais ne permet cependant pas de dégager des excédents exportables. La production issue de la riziculture irriguée, qui ne représente que 17 % de la production totale, s'accroît plus rapidement grâce à la mise en place de nouveaux systèmes d'irrigation. En revanche, ses rendements stagnent : 3,33 t/ha (2001) pour 3,43 t/ha (2004). Cela peut tenir à de nombreux facteurs : une gestion médiocre des systèmes d'irrigation, un vieillissement du réseau d'irrigation existant, l'emploi de semences peu productives, l'absence d'engrais ou de produits phytosanitaires.

• La filière café

En raison de certains avantages qualitatifs liés au sol volcanique et au climat frais et humide, la filière laotienne du café paraît potentiellement prometteuse sur le marché international. Une dizaine d'entreprises sont équipées mécaniquement pour le séchage. Elles appartiennent en majorité à des investisseurs locaux.

Le plateau des Bolovens, dans le district de Pakxong, est le principal pôle de production du café au Laos ; 95 % de la production nationale provient de ce plateau de 500 km² dont l'altitude varie de 600 à 1 300 m. La production laotienne ne représente qu'à peine 0,25 % de la production mondiale, mais concerne néanmoins 23 000 familles alors que la zone de culture couvre 37 000 ha. **L'AFD est très investie dans le projet d'IG « café des Bolovens ».**

En 2004, 23 000 t de café vert ont été exportées pour une valeur de 10,77 M€.

Cette filière peut constituer un excellent laboratoire pour l'économie laotienne, tant en raison de l'exemple qu'il fournit en termes d'intégration des différentes composantes de la filière (monde agricole, industrie agroalimentaire, services export, promotion de la qualité,...), de son potentiel d'ex-

portation non négligeable et de son aspect pionnier dans le domaine des techniques marketing, quasi-inexistantes jusqu'alors au Laos.

• L'élevage

Ce secteur concerne l'ensemble du pays, mais l'essentiel de cette activité se situe dans les régions du Nord et du Centre. Le nombre de fermes d'élevage progresse régulièrement, en particulier celui des exploitations de volailles, bovins et porcins, en raison notamment de la création par le gouvernement de zones dédiées à l'élevage. Une augmentation significative du nombre de fermes piscicoles a également été observée.

L'élevage bovin laitier est presque inexistant, alors que la consommation de produits lactés en zone urbaine s'accroît rapidement et n'est satisfaite que par des importations en provenance de Thaïlande. De manière générale, les éleveurs ont le plus souvent des exploitations de taille très réduite, ce qui ne favorise pas les investissements ni les évolutions techniques. Il leur est ainsi difficile de concurrencer l'industrie agroalimentaire thaïlandaise.

Seules les provinces de Vientiane, Savannakhet et Champassak appliquent des techniques modernes (vaccination, nutrition animale), mais celles-ci restent limitées à l'élevage hors-sol. Il convient d'ailleurs de noter que le gouvernement n'imposait, jusqu'à présent, ni programmes de vaccinations obligatoires, ni contrôles sanitaires des élevages. Néanmoins, **avec le concours de la Commission européenne (aide de 6 M€ engagée à partir de 1998), le gouvernement lao vient d'élaborer une législation vétérinaire.**

• La sylviculture

Depuis 1987, la sylviculture a beaucoup contribué à l'économie du Laos. Ressource convoitée par ses voisins thaïlandais, chinois et vietnamiens, le bois représente près de 20 % des exportations en 2007, soit le 4^e poste d'exportation. Ces dernières années ont par ailleurs vu l'arrivée massive de nouveaux entrepreneurs dans le secteur de l'exploitation forestière. Toutefois, les acteurs nationaux ont eu aussi leur part de ce marché très lucratif : le monopole sur la coupe et la vente du bois aux scieries est accordé aux compagnies militaires laotiennes depuis 1994.

Le Laos est aujourd'hui confronté à une déforestation massive qu'il peine à contrôler.

En effet, alors qu'en 1940 la forêt occupait 70 % du territoire, la surface boisée est évaluée à moins de 40 % de nos jours, soit un taux moyen annuel de déboisement de 0,8 %. Les causes de cette déforestation ont évolué depuis les années 80. L'agriculture sur brûlis en reste le principal facteur, mais cette pratique semblerait aujourd'hui mieux contrôlée.

Malgré les quotas, **le bois reste une proie du commerce illégitime. La déforestation illégale a été estimée à six fois la quantité de bois coupée légalement.** Le gouvernement a décidé d'interdire l'exportation de bois brut à partir de 2003 et de réduire le nombre de scieries, en distinguant un secteur tourné vers le marché national et un secteur industriel recouvrant le bois de sciage et le bois transformé

2 - Politique agricole

Le plan quinquennal (2006-2010) prévoit les objectifs suivants :

- la sécurité alimentaire, avec pour objectif : 3,3 Mt de riz en 2010, 145 000 t de viande, 100 000 t de poisson, etc. Ces objectifs paraissent hors d'atteinte ;

- la production de matières premières utiles à l'industrie agroalimentaire et le développement d'autres cultures que le riz.

Le tabac, le café, la canne à sucre, le maïs et le sésame sont quelques exemples illustrant cette volonté gouvernementale. Des produits comme le tabac et le café peuvent en effet se négocier sur le plan international, alors que le riz reste pour le Laos un produit de consommation exclusivement domestique. Ainsi, **les superficies cultivées de ces produits non rizicoles n'ont cessé de s'accroître, au cours de ces dernières années, à un taux moyen de 10 % par an.** Selon les autorités laotiennes, 276 entreprises ont déjà investi dans des plantations d'arbres, de canne à sucre, de maïs, d'hévéa, etc. sur 1 Mha, pour un montant d'investissement global de 300 MUSD ;

- la mise en place de la rotation permanente des cultures, le développement de l'élevage sur de vrais pâturages ;

- une gestion durable de la forêt, avec notamment l'abandon de la culture sur brûlis.

Ces mesures se traduisent par une politique de réinstallation et de déplacement autoritaire de certaines populations vivant dans les hautes terres rurales et pratiquant la méthode traditionnelle de culture sur brûlis, essentiellement des minorités ethniques, vers des zones plus accessibles, dans les plaines ou à proximité. Ceci a eu des conséquences désastreuses pour certaines communautés : perte des moyens de subsistance, insécurité alimentaire accrue et problèmes de santé.

3 - Échanges commerciaux

Au sein des échanges franco-laotiens, seules progressent les importations de produits des industries agricoles et alimentaires (+36,3 %), quoique sur des volumes encore assez faibles (507 000 €). Les exportations de la France à destination du Laos ont également diminué (-5,5 % à 8 M€), très essentiellement en raison de la baisse de 31 % (de 2,1 à 1,5 M€) des exportations de malt, premier produit d'exportation de la France devant les boissons alcooliques distillées (1,3 M€ en 2006) puis les vins et champagnes (1,3 M€).

4 - Accords internationaux

Les principaux points sont :

- le Laos n'est pas membre de l'OMC. Il est en phase d'accession et y a pour l'instant un statut d'observateur. Les négociations en sont à leur tout début, et son accession à l'OMC n'est pas envisagée avant plusieurs années ;

- le Laos fait partie de «pays les moins avancés» et bénéficie, à ce titre, du régime européen «Tout sauf les armes» (TSA ou EBA en anglais) qui lui permet d'exporter sans limitation de droit ou de contingent tous ses produits (sauf les armes...) vers l'Union européenne ;

- le Laos fait partie de l'ASEAN mais n'est pas inclus pour l'instant dans le projet de négociation d'un accord commercial de libre échange entre l'UE et l'ASEAN, dans la mesure où il bénéficie déjà d'un accès privilégié au marché UE via le régime «Tout sauf les armes».

La France n'a donc pas d'enjeu dans les relations commerciales avec le Laos. Le seul sujet conflictuel potentiel aujourd'hui avec certains PMA (même si il n'a jamais été question du Laos dans les pays demandeurs sur ce point) est la question des règles d'origine, certains réclamant un «assouplissement» de celles-ci : l'idée serait que des produits ayant subi des transformations très minimales dans un PMA puisse néanmoins bénéficier du régime TSA. La France considère que les règles d'origine doivent permettre que les préférences bénéficient réellement aux pays les plus pauvres, qui ne doivent pas devenir de simples plateformes de réexportation.

5 - Relations bilatérales

France - Laos

Les relations politiques sont bonnes mais peu substantielles, ce qui n'empêche pas un important effort de coopération, notamment via l'Agence Française de développement (AFD).

Notre relation avec le Laos s'appuie sur un important effort de coopération (notamment sur les secteurs agriculture et sécurité alimentaire, francophonie, principes de bonne gouvernance, et coopération policière) qui place la France en troisième position des donateurs bilatéraux, avec plus de 15 MUSD derrière le Japon et la Suède et juste devant l'Allemagne.

L'AFD intervient dans le secteur rural, sur les axes suivants :

- développement de l'agriculture irriguée ;
- développement rural en zone de montagne, où se concentre la majorité des populations pauvres du pays ;
- gestion intégrée des ressources en eau ;
- **appui au développement de la filière d'exportation du café depuis 10 ans, lié à la démarche IG en cours : café des Bolovens.**

Présence française dans l'agroalimentaire et opportunités d'affaires :

Les investisseurs Français dans ce secteur sont un peu moins d'une vingtaine et représentent un capital de 8 M€ environ. Ils travaillent dans les secteurs du café, du thé, des fleurs, des plantes aromatiques, des biocarburants, des reptiles, etc.

Les secteurs d'avenir pour les investisseurs français sont :

- l'élevage industriel et le conditionnement de viandes ;
- les produits laitiers ;
- l'hévéa, le bambou ;
- la pisciculture et la transformation de poissons.

L'obstacle majeur aux projets agroalimentaires est l'inexistence d'une chaîne du froid au Laos, ce qui peut également être une autre opportunité d'investissement.

Un des enjeux majeurs est de réussir à regrouper les exploitations agricoles et à créer de vraies coopératives pour obtenir une meilleure productivité et de meilleures économies d'échelle ●